

Association des communes dans le cadre d'un ABI et intégration de la biodiversité dans les politiques publiques : l'exemple de Lorient Agglomération



n° 5

Maître d'ouvrage :

– Lorient Agglomération (département du Morbihan)



Objectif (s)

- Associer les communes dans la démarche d'élaboration de l'atlas de la biodiversité intercommunale (ABI)
- Intégrer la biodiversité dans les politiques publiques de Lorient Agglomération

Description de l'action

➤ L'association des communes dans le cadre du diagnostic de la biodiversité

Dans le cadre de l'élaboration de l'ABI, le souhait de Lorient Agglomération a été de se positionner à la fois comme coordinateur des données détenues par les communes, comme « caisse de résonance » dans la diffusion et le partage des informations et comme fédérateur des actions en faveur de la biodiversité à l'échelle de l'EPCI.

Pour atteindre ces objectifs, chaque commune a identifié un-e élu-e référent biodiversité pour le portage politique de la démarche et un-e technicien-ne pour les échanges pratiques de données, d'informations, etc. Le travail avec ces 25 binômes, Lorient Agglomération comptant 25 communes, a été initié dès le démarrage de l'ABI pour capitaliser toutes les données disponibles. L'élu-e référent au sein de Lorient Agglomération, accompagné de deux personnes de ses services, a rencontré toutes les communes pour :

- sensibiliser ces dernières au projet de l'ABI et à la notion fondamentale de biodiversité pour leur territoire ;
- présenter leurs données déjà rassemblées par l'agglomération ;
- identifier les données locales que les communes pourraient fournir en sus ;
- connaître les actions en faveur de la biodiversité mises en œuvre sur chaque territoire.

Cette série d'échanges a permis de cibler les inventaires complémentaires à mener en s'appuyant sur :

- la sollicitation d'un comité scientifique regroupant des expert-e-s, des associations naturalistes, etc. ;
- des réunions de travail associant une ou plusieurs communes ainsi que des personnes référentes, des associations locales, etc. Ces réunions ont eu pour objet d'identifier les enjeux de biodiversité et de manques de connaissances, sur des supports cartographiques.

Le rôle de Lorient Agglomération en tant que « caisse de résonance » a consisté par la suite :

- à initier la mise en place d'un groupe de travail regroupant tous les référents techniques des communes et à proposer des journées d'échanges. Ces journées ont reposé sur des interventions extérieures (exemple de l'intervention du Conservatoire botanique national de Brest lors d'une journée thématique plantes invasives), sur des présentations d'expériences communales et des visites de chantier de gestion d'espaces naturels (exemple de chantier d'arrachage par débardage à cheval). Le programme à venir prévoit une rencontre sur le thème de la trame noire ;
- à multiplier la diffusion de l'information et des animations programmées par les communes, par les associations, etc., notamment lors du « mois de la biodiversité et du développement durable » dont deux éditions ont déjà été assurées.

Description de l'action (Suite)

➔ La démarche d'association de tous les services de Lorient Agglomération à une prise en compte transversale de la biodiversité

Lorient Agglomération a pour projet la mise au point d'un plan stratégique de la biodiversité. Dans ce cadre, il s'agit d'engager notamment un travail auprès des différentes directions et services de l'agglomération, pour aboutir in fine à une prise en compte réflexive de la biodiversité dans toutes les politiques et en amont des projets.

Pour atteindre cet objectif, la direction « Environnement et développement durable » a mis à profit des réunions de pôle pour sensibiliser les autres directions à la biodiversité, puis a identifié cinq axes stratégiques de réflexion pour le futur plan stratégique.

Début 2021, des groupes de travail seront mis en place, associant une ou plusieurs directions, ainsi que des élu-e-s et acteurs du territoire : deux à trois réunions permettront, pour chaque axe, d'identifier des objectifs et des actions concrètes à mettre en œuvre.

Ces réunions seront également des temps de sensibilisation à la biodiversité et à la plus-value de sa prise en compte, y compris sur le plan financier. Pour cela, il s'agit de privilégier une démarche de type projet, avec une intégration systématique de la biodiversité le plus en amont possible (intégration de critères environnementaux dans les réponses des appels à projets, dans les cahiers des charges des marchés, anticipation des procédures d'autorisations administratives environnementales, etc.).

Suite et perspectives

Concernant le fonctionnement des services de Lorient Agglomération, au-delà du travail programmé début 2021 (cf. paragraphe précédent), il s'agit d'intégrer la biodiversité dans toutes les politiques publiques. Dans cette perspective, les interventions de la direction « Environnement et développement durable » seraient associées aux moments clé des projets.

Bilan et enseignements

- La démarche initiée a montré l'importance pour une intercommunalité de s'appuyer sur les communes dans la mesure où ces dernières ont une connaissance pointue de leur territoire, sont souvent détentrices d'informations locales non connues à l'échelon supérieur et où elles portent des actions au plus près de la population.
Les contacts bilatéraux auprès de chaque commune, menés par Lorient Agglomération, ont nécessité un investissement temporel de départ. Celui-ci a été rapidement amorti au regard de la dynamique qu'il a initié.
- L'intercommunalité peut jouer un rôle fédérateur important, évitant l'écueil d'un travail et d'actions menés au niveau de chaque commune. La création d'un réseau biodiversité offre de nombreux intérêts en termes de mutualisation des moyens, de diffusion d'informations, par rapport à la structuration d'actions, etc.
- La sensibilisation des services d'une collectivité à la prise en compte de la biodiversité ne peut se faire que petit à petit et implique un investissement humain permanent à la hauteur des objectifs retenus. Il s'agit d'un travail technique à moyen ou long terme qui suppose au départ un portage politique fort. Ce travail technique implique une compréhension mutuelle des contraintes des uns et des autres, pour pouvoir partager des objectifs communs.

Durée de mise en œuvre	Coût du projet / Moyens humains
ABI initié début 2018	Moyens humains : 1 ingénieur à temps plein (coût d'environ 47 000 euros pour ingénieur 2 ^{ème} classe)

Contact : Olivier PRIOLET (opriolet@agglo-orient.fr)